

Aluoch, Joyce (Kenya)

[Original: anglais]

Note verbale

La Mission permanente de la République du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, comme suite à la présentation de la candidature de Mme la juge Aluoch au titre de la Liste A, a l'honneur de lui faire tenir l'exposé de ses qualifications, à l'appui de sa candidature, ainsi qu'un curriculum vitae à jour.

Mme la juge Aluoch réunit les conditions requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires, comme prévu au paragraphe 3 a) de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour. Elle a la compétence requise dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale ainsi que l'expérience nécessaire, conformément aux conditions stipulées dans le Statut de Rome. Elle a également une expérience approfondie du droit international relatif aux droits de l'homme.

...
